

« Brevet professionnel Responsable d'entreprise agricole »	
En formation continue ou apprentissage	
Publics concernés (et nombre de participants min. et max.)	Toute personne, âgée de 16 à 30 ans. Formation dispensée pour un maximum de 20 participants.
Prérequis, modalités et délai d'accès et accessibilité aux personnes en situation de handicap	Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (BEP-CAP) ou avoir suivi un cycle complet de niveau 3 ou de classe de seconde <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaire à l'entretien d'entrée avec étude du dossier - Avoir un projet dans le secteur agricole - Réponse dans un délai d'environ une semaine si le dossier de candidature est complet <p>Les personnes en situation de handicap en capacité de se déplacer en autonomie et de manipuler en toutes autonomie le matériel spécifique à l'exécution des différentes tâches professionnelles peuvent intégrer cette formation. Un questionnaire spécifique est adressé avant l'entrée en formation afin d'identifier les éventuels besoins en accompagnement renforcé des apprenants. Un référent handicap est désigné (Dominique ROUCHUT, 05.55.70.98.50, dominique.rouchut@mfr.asso.fr)</p>
Présentation générale (problématique, intérêt) Inscription en formation	Le titulaire du BPREA est une personne polyvalente qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Elle doit maîtriser les techniques de production mais aussi les procédés de transformation et de commercialisation des produits agricoles. Elle recherche les meilleures pratiques et techniques disponibles pour progresser. Elle utilise une grande diversité d'agro-équipements et des outils d'aide à la décision. Les titulaires du BPREA travaillent seuls ou en réseau avec l'appui d'associés, de salariés, de voisins et de techniciens. Il doit savoir écouter et dialoguer et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets. <p>Statut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage - Ou stagiaire de la formation continue, contrat de professionnalisation ou en formation professionnelle,

Objectifs	Objectifs de formation : Organiser le travail Utiliser des matériels et engins Assurer l'entretien courant des bâtiments, matériels et engins Assurer la protection des cultures Vendre des produits ou services de l'exploitation Exécuter les opérations techniques liées à la conduite des grandes cultures Assurer l'aménagement, les travaux d'entretien et la maintenance des bâtiments et équipements d'élevage Assurer l'alimentation et le suivi sanitaire des animaux Mettre en œuvre les opérations de conduite des cultures ou de pâturage destinées à l'alimentation des animaux Assurer la conduite de la reproduction et soins aux jeunes Réaliser la traite dans le cadre d'un élevage laitier Préparer des animaux pour la vente ou une présentation. Gérer l'entreprise agricole)
------------------	---

<p>Contenu de la formation</p>	<p>Mise à niveau : Expression communication Mathématiques Informatique</p> <p>Biologie : Comprendre l'organisation de la matière et du vivant Connaître les mécanismes énergétiques Connaître les mécanismes de transmission de l'information génétique Connaître les différents écosystèmes et les modes de régulation</p> <p>Se situer en tant que professionnel : Connaître les évolutions socio-historiques et économiques de l'agriculture Comparer les différents modèles agricoles Se positionner dans les différents types d'agriculture</p> <p>Piloter le système de production : Réaliser un diagnostic d'approche globale d'exploitation Réaliser un diagnostic de la durabilité de l'exploitation agricole Gérer le travail Gérer les ressources humaines Evaluer les risques professionnels Analyser une situation de changement ; élaborer des scénarios de transition pour conduire le changement et évaluer les impacts du changement sur la durabilité du système</p> <p>Conduire un atelier d'élevage de ruminants : Choisir des variétés et races adaptées aux conditions pédoclimatiques Evaluer la fertilité d'un sol Raisonnement la production fourragère et céréalière Gérer l'alimentation des animaux Gérer la reproduction du troupeau Assurer le suivi sanitaire du troupeau</p> <p>Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise Réaliser les documents comptables (règles comptables, compte de résultat, bilan, prévisionnel) Evaluer les performances de l'entreprise Organiser et prévoir le travail administratif Choisir le statut social, fiscal et juridique de l'entreprise et évaluer les conséquences de ces choix</p> <p>Valoriser les produits ou services de l'entreprise Définir une politique de commercialisation de ses produits (positionnement, mise en marché) Négocier avec ses partenaires</p> <p>Projet d'installation : Définir les objectifs et finalités de son projet Raisonnement son choix de système de production Etablir un prévisionnel économique</p>
--------------------------------	---

<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de classes multimédias équipées (TBI, bureautique) • Ateliers • Plateaux techniques (ex : Exploitations Agricoles) <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Active et Interrogative <p>Modalités :</p> <p>Période de Formation en Milieu Professionnel : en Apprentissage Rencontres avec les professionnels de la filière (Structures, associations du territoire...) En centre de formation : en présentiel, en auto-formation accompagnée, travaux pratiques, travaux dirigés, visites et interventions de professionnels locaux.</p>
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Le BPREA est un diplôme de niveau 4 constitué de 7 blocs de compétences :</p> <p>C1 Se situer en tant que professionnel</p> <p>C1.1 Développer une culture professionnelle du vivant : C1.2 Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation</p> <p>C2 Piloter le système de production</p> <p>C2.1 Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements C2.2 Gérer le travail</p> <p>C3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème</p> <p>C3.1 Combiner les différentes activités liées aux productions C3.2 Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions</p> <p>C4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise</p> <p>C4.1 Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers C4.2 Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique</p> <p>C5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise</p> <p>C5.1 Commercialiser un produit ou un service C5.2 Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif</p> <p>C6 UCARE 1 : Mettre en place un atelier de transformation ou une activité de service ou un second atelier de production</p> <p>C7 UCARE 2 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers</p>
<p>Durée</p>	<p>1050 heures sur 2 ans.</p>
<p>Dates</p>	<p>A partir de septembre.</p>
<p>Lieu(x)</p>	<p>Maison Familiale Rurale Périgord Limousin Site de Beynac 10 rue de la Croix des Combes 87700 Beynac</p>
<p>Coût par participant</p>	<p>Voir la rubrique « infos pratiques » sur notre site internet ou contacter la MFR au 05.55.70.98.50 ou à l'adresse : mfr.beynac@mfr.asso.fr</p>
<p>Responsable de l'action, contact</p>	<p>Philippe HACQUEMAND 05.55.70.98.50 philippe.hacquemand@mfr.asso.fr</p>

Formateurs, animateurs et intervenants	L'équipe pédagogique assure la conduite et/ou le pilotage de la quasi-totalité des modules de formation auprès de l'ensemble des publics ainsi que le suivi des périodes en entreprises.
Suivi de l'action	Livret d'accueil, livret d'apprentissage, visite en entreprise, bilan pédagogique individuel.
Evaluation de l'action	<p>Evaluations formatives tout au long de la formation Evaluations formatives avec le maître d'apprentissage ou de stage en entreprise Le Brevet Professionnel "Responsable d'Entreprise Agricole" (BPREA) est un diplôme organisé et délivré en unités capitalisables, spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de certification.</p> <p>C1 - UC1 : Se situer en tant que professionnel C2 - UC2 : Piloter le système de production (Évaluation en situation professionnelle) C3 - UC3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (Évaluation en situation professionnelle) C4 - UC4 : Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise (Évaluation en situation professionnelle) C5 - UC5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise (Évaluation en situation professionnelle) C6 - UCARE 1 = UCARE A transfo ou UCARE B Services ou UCARE C Production (Évaluation en situation professionnelle) C7 - UCARE 2 = UCARE « libre » (y compris nouvelle UCARE A, B ou C*) Évaluation en situation professionnelle</p> <p>Les UCARE correspondent à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir-faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.</p>
Débouchés possibles	<p><u>Poursuite d'études :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - BTS ACSE, BTS APV, BTS PA... - Certification Technicien agricole - Certificat de Spécialisation, <p><u>Pour quels emplois :</u> Reprise ou création d'exploitation agricole, maraichère ou horticole Activité professionnelle en exploitation</p>